



Comité Départemental de la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Comité Régional Occitanie

N° 6 – NOVEMBRE 2025

Siège social et administratif : Maison des Sports 190 rue Isatis 31670 Labège

☎ 05 61 13 22 66

✉ siege-cd@petanque31.fr

COMPTES RENDUS

Réunion du 7 novembre 2025

Présents :

Mmes : BAPTISTE Evelyne - SANS Brigitte - OLIVIER Sylvie - FOURNES Emilie - Sournac Angélique

Mrs : MALBERT Guy - **LE MANACH Raymond** - PINAUD Alain - RICARD Francis - LANOTTE Joël -
GES Jean-Christian - DEBEZI Frédéric - PINEL Claude - LOPES D'ANDRADE Charles - DUCASSE
Gilbert - HERNANDEZ Patrick - AZEMA Alain

Absents excusés :

Mme : ESCANDE Graziella, GONCALVES Caroline

Mrs : HUGUET Patrick, NEVEU Raymond

Préambule du Président, Raymond Le MANACH

Bonsoir à toutes et tous.

Je vous remercie pour votre présence.

La fin de l'année approche.

Malheureusement, pour diverses raisons, deux de nos collègues ont décidé de mettre fin à leur mandat d'élu. Je le regrette, mais je l'accepte bien entendu. Nous sommes tous des bénévoles et parfois, certains événements peuvent nous contraindre à renoncer. L'équilibre est parfois fragile entre santé, vie de famille et vie associative. Ce qui est plus gênant, c'est quand on se sent obligé de quitter sa fonction pour des raisons de problèmes relationnels. Ce qui prouve que l'engagement associatif n'est pas facile à vivre tous les jours.

Le congrès arrive à grand pas. Nous devons commencer à faire un point d'avancement. Notamment sur l'annonce qui devra être faite au sujet du prix de la licence 2026.

Nous ferons un bilan des dernières compétitions jusqu'à ce jour, ainsi qu'un bilan de trésorerie que Brigitte devra présenter lors du congrès.

Je vous donnerai les informations que j'ai sur le projet d'achat du local.

Je ne serai pas plus long.

Mettons-nous au travail.

1) **ADMINISTRATIF**

a) **Approbation de la réunion du Comité Directeur du 17 septembre 2025**

Le compte rendu, soumis à l'approbation et intégrant trois modifications, est approuvé à l'unanimité.

Modification en page 5 :

- *Un problème majeur est survenu avec les tenues : lors de leur distribution aux joueurs, aucune ne correspondait, ce qui a failli provoquer notre exclusion de la compétition.*

Un problème majeur est survenu avec les tenues : les joueurs n'ayant pas retiré leurs tenues en temps et en heure, n'ont pas pu les contrôler et se sont trouvés le matin avec des tenues inappropriées à leur taille.

Modification en page 8 :

- *Joël LANOTTE : Je vous transmettrai la version mise à jour du recueil des normes pour les championnats 2026.*

Joël LANOTTE : Je vous transmettrai la version mise à jour du recueil des normes pour les concours départementaux 2026.

Modification en page 9 :

- *Ces 125 000 € constitueront l'apport pour le futur local. Brigitte a déjà entrepris les démarches pour libérer cette somme.*

Ces 125 000 € constitueront l'apport pour le futur local. Mr LE MANACH a déjà entrepris les démarches pour libérer cette somme.

b) Vie des districts

1 - District Nord :

➤ Point à revoir du RI du CZC

III. b

Un joueur (ou une joueuse) inscrit sur une des listes des équipes du club participant au CDC, CRC ou CNC (Open ou Féminin) ne pourra pas participer au CZC Pétanque au cours de la même saison sportive.

Modification apportée :

Un joueur (ou une joueuse) inscrit sur une des listes des équipes du club participant au CDC, CRC ou CNC Open ne pourra pas participer au CZC Open au cours de la même saison sportive. Il en est de même pour les championnats de clubs féminins.

Par contre, une joueuse ayant participé au CDC ou CRC ou CNC féminin peut participer au CZC Open.

Il en est de même pour les vétérans et le Jeu Provençal.

➤ Tarif restauration des CDC

Le sujet de la restauration est abordé, plusieurs constats ayant été faits au cours de la dernière saison. Il est rappelé que le tarif réglementaire du repas est actuellement fixé à 18 €, mais que certains clubs ont dépassé ce montant, parfois pour des prestations jugées insuffisantes. À l'inverse, certains repas facturés 20 € ont offert une qualité satisfaisante, ce qui interroge sur la pertinence du tarif actuel.

Le problème soulevé est avant tout qualitatif : certains clubs auraient tendance à rechercher un bénéfice sur les repas au détriment du service rendu aux participants.

À l'issue des échanges, les membres du comité se déclarent favorables à la revalorisation du tarif de référence à 20 €, tout en réaffirmant la nécessité d'un meilleur contrôle de la qualité des repas proposés et d'une transparence accrue de la part des clubs organisateurs.

Il est également proposé d'ajouter dans la fiche d'évaluation du délégué une rubrique « rapport qualité/prix de la restauration », afin de permettre un suivi plus objectif des prestations. Par ailleurs, il sera rappelé lors du Congrès l'importance pour les clubs de proposer une restauration de qualité, véritable reflet de leur image et de leur sens de l'accueil.

2 - District Centre :

➤ Point à revoir du RI du CZC : Problème de tenue

Article X

Tenue vestimentaire

Les joueurs devront porter un haut sportif portant l'écusson du club.

Les joueurs devront porter un haut sportif portant l'écusson du club et un bas sportif.

2 - District Sud :

➤ Pourrait-on créer une division supplémentaire pour les vétérans en CDC comme en Open ?

Réponse de R. LE MANACH : Nous allons créer un groupe de plus en CDC Open 3, de manière à pouvoir faire monter les deux premiers de chaque zone de CZC. Mais il n'est à l'ordre du jour d'en faire de même pour les vétérans.

c) Point sur l'avancement du dossier d'achat du local

R. LE MANACH prend la parole :

- Promesse de vente signée le 30 octobre avec versement de 9000 € d'acompte et 400 € de provisions sur frais notariés,
- Calendrier défini : 10 janvier 2026, date limite obtention du prêt, 31 janvier 2026 signature de la vente
- J'ai fait la demande de clôture du compte CIC des 125 000 €
- Il est possible de faire une ou deux visites de plus pour voir comment nous allons organiser l'espace
- Le vendeur attend la confirmation de l'obtention du crédit pour faire placer la cloison de séparation des lots (cloison coupe-feu type « cloison 1h »), car c'est un devis élevé et sans l'accord de la banque il préfère attendre,
- Je dois souscrire un contrat d'assurance pour le jour de la signature. J'ai pris un rdv avec un assureur pour un devis, et j'en ai obtenu un autre
- Si tout va bien, nous pourrions garder le mois de février pour faire les mouvements de cloisons et aménager les tables et meubles. Il faudra mettre en route les contrats eau, EDF, et téléphonie-internet. Je pense que le 1er mars serait une bonne date pour débiter dans nos nouveaux locaux.
- Confirmation également de l'acquisition de la 3ème place de parking,

Des observations ont été faites sur les possibilités de stationnement aux abords du bâtiment : il est noté qu'en soirée, les bureaux alentour étant vides, les places disponibles devraient être suffisantes pour les réunions.

d) Préparation du congrès de St Lys : CR moral, CR des commissions

R. LE MANACH présente l'état d'avancement de la préparation du Congrès. Le rapport moral, rédigé par Angélique, est finalisé et validé. Sa lecture sera assurée par Charles.

Il est confirmé que Michel LEBOT sera présent lors du Congrès.

Le traiteur a été validé pour 300 personnes au tarif de 12 € par convive (soit environ 3 600 €).

Afin de garantir une organisation optimale, la participation au Congrès a été limitée à deux représentants par club. Cette mesure vise à respecter la capacité d'accueil de la salle et le budget du traiteur, tout en assurant la présence de l'ensemble des clubs.

Pour le repas de midi, un casse-croûte sera prévu pour les élus.

Les membres du comité devront être présents au plus tard à 11H30 afin d'aider à la mise en place et d'être disponibles pour accueillir les clubs dès 13H00, le début du Congrès étant prévu à 14H00.

Une coordination avec le club local et la mairie est prévue pour l'installation du matériel (tables, chaises, équipements audiovisuels).

Les comptes rendus des différentes commissions seront également présentés lors du Congrès. Le président rappelle qu'il convient de veiller à ce que les élus responsables figurent bien comme référents des rapports présentés.

Une visite technique préalable aura lieu le samedi 15 novembre 2025 en présence de Raymond, Angélique, de Joël, afin de tester les installations (rétroprojecteur, écran, pupitre, etc.).

L'ensemble des points d'organisation étant désormais définis, le président conclut en indiquant que le comité est prêt pour l'événement.

2) SPORTIF

e) Bilan sportif des trois premiers tours de CZC

Les compétitions se sont globalement bien déroulées. Chaque district prend la parole :

District Nord, Mr DEBEZI : Irrégularité d'inscription signalée, qu'il ne faudra pas reproduire.

District Sud, Mr GES : Remarque qui porte sur le quatrième tour, programmé après un week-end sans compétition autour du 1er novembre.

Certains clubs ont exprimé leur souhait d'éviter les week-ends coïncidant avec la Toussaint et les changements d'heure, qui compliquent la participation et la logistique.

Mr LE MANACH rappelle que cette problématique avait déjà été évoquée lors d'un précédent sondage, où la majorité avait voté pour avancer le calendrier d'une semaine.

La journée du 24 octobre pourrait être retenue pour anticiper le changement d'heure.

Par contre un changement tel que celui-ci ne permettrait plus l'égalité entre deux samedis et deux dimanches, donc à réfléchir.

Les éventuelles modifications de dates seront validées lors d'une prochaine réunion.

Un point d'attention est également soulevé sur la proximité entre les CZC et les CDC, pouvant compliquer le contrôle des listes de joueurs. Le comité préconise de maintenir un écart suffisant entre ces deux compétitions.

District Nord, Mr DEBEZI : Une proposition est formulée visant à autoriser, sur une période limitée (du 1er novembre ou 1er décembre jusqu'à début janvier), l'organisation de concours spécifiques

mixtes, même lorsqu'un seul club est organisateur. L'objectif serait de maintenir une activité sportive pendant l'hiver et d'éviter les périodes creuses où peu de compétitions sont programmées.

Cette proposition sera examinée en vue d'une éventuelle application la saison prochaine.

District Est, Mr DUCASSE : Lors du troisième tour, un léger contretemps a été rencontré : le nombre de participantes féminines et d'équipes de 2^e division étant plus important que prévu, le site initialement prévu ne disposait pas d'assez de terrains.

Un second club a donc été sollicité pour accueillir les féminines. La réorganisation s'est déroulée sans difficulté.

District Ouest, Mr LANOTTE : Les rencontres se sont également bien déroulées, bien qu'une journée se soit terminée à 21 h 45.

District Centre, Mr PINAUD : Tout s'est bien déroulé, à l'exception d'un léger problème de tenue.

Francis RICARD prend la parole pour faire un bilan intermédiaire après trois journées de compétition : La participation est en hausse par rapport à l'an dernier, ce qui est jugé très encourageant. Si la quatrième journée se déroule dans les mêmes conditions, la saison affichera une hausse globale de participation sur l'ensemble des quatre tours.

À l'inverse, le championnat vétérans a connu une baisse notable, principalement en raison du report d'une journée pour cause de canicule, ce qui a entraîné une forte diminution du nombre de joueurs lors de la dernière journée.

Une attention particulière est également portée aux erreurs récurrentes dans la gestion des compétitions, en particulier au niveau des CDC (Mauvaise désignation des capitaines, confusions dans les listes, etc.). Malgré la formation dispensée à l'ensemble des teneurs de table, près de 40 % des feuilles comportent encore des anomalies.

Il est rappelé que ces responsables, accrédités par la Fédération, doivent faire preuve de rigueur, et qu'en cas de manquements répétés, des mesures correctives ou des recyclages devront être envisagés. Lorsqu'une personne formée n'assume pas correctement ses responsabilités, il est nécessaire de prévoir un recyclage, ou une nouvelle formation.

Tous ces échanges permettent de relever plusieurs points d'attention et de propositions pour les saisons à venir.

f) Bilan des premiers tours de CDC, de la finale CDC vétérans et de la finale CNC jeunes

Mme Brigitte SANS : Finale du CDC vétérans : un vrai plaisir ! Le district Nord était à l'honneur avec une finale opposant Magnanac à Saint-Loup-Cammas, remportée par ce dernier. Le tout sous un beau soleil.

Mr Raymond LE MANACH : En CNC jeunes, l'équipe de Castelginest s'est illustrée par une très belle performance, rappelons qu'elle avait déjà remporté le titre de championne au CRC.

g) Bilan sportif et financier de la commission jeunes et d'Avenir 31

Mr LE MANACH prend la parole : Chaque année, à cette période, nous votons le budget de la Commission des Jeunes, incluant celui de l'Avenir 31.

J'ai donc demandé à Mr NEVEU d'établir un bilan financier détaillé pour l'année 2025 dont je vous fais la lecture.

Un débat s'est engagé autour de l'impact réel des concours jeunes.

Certains ont souligné une faible participation (environ une cinquantaine de jeunes) interrogeant la pertinence du modèle actuel.

Plusieurs voix se sont élevées pour demander une réflexion de fond sur la stratégie de développement, au-delà du financement des mêmes compétitions.

Francis RICARD prend la parole : Une mission essentielle nous attend : le développement de la pétanque. Le nouveau CTFR, récemment nommé, participera à cette réflexion afin de renforcer l'attractivité de la pétanque auprès des jeunes. C'est, à mes yeux, la plus difficile des missions. J'ai confié cette responsabilité à un jeune technicien, en lui disant : « J'espère que vous aurez du courage, car c'est sans doute la tâche la plus exigeante que je puisse vous confier. »

Cette mission consistera à rassembler les 300 éducateurs, initiateurs et formateurs (BF1, BF2, BF3, etc.) de toute la région Occitanie. Elle consistera à réinventer la formation et l'animation.

Je serai à ses côtés, car il s'agit de leur dire, très clairement : « Le rôle de l'éducateur doit évoluer.

Aujourd'hui, trop de clubs et d'écoles de pétanque poursuivent un seul objectif : gagner.

On attire les meilleurs jeunes, parfois avec des avantages matériels, et on concentre toute l'attention sur eux. Pendant ce temps, les enfants débutants, moins performants, sont mis à l'écart.

Nos compétitions ne sont pas adaptées aux jeunes qui découvrent le jeu. Ils subissent des défaites à répétition, se découragent et quittent la pétanque. L'objectif, c'est de faire venir les enfants sur les terrains, de leur donner envie de jouer et de s'amuser, de leur permettre de prendre du plaisir avec des boules à la main.

Aujourd'hui, ces enfants n'ont rien : aucune animation régulière, aucune structure ludique, aucun accompagnement durable. Cela doit changer.

Le constat est clair : lors du dernier Championnat de France Jeunes, 24 équipes d'Occitanie étaient qualifiées. Aucune n'a atteint les phases finales. Cela prouve que notre modèle actuel ne fonctionne pas.

Je suis prêt à proposer, lors de la prochaine Assemblée Générale, des incitations concrètes pour encourager les comités à développer la jeunesse. Actuellement, les jeunes représentent 4,1 % des licenciés en Occitanie.

Ces efforts devront être réels : les licenciés jeunes devront participer à des animations pédagogiques et conviviales, et non être de simples inscriptions sans activité.

Un budget spécifique 2026 sera proposé pour financer ces actions, afin de favoriser la découverte et le plaisir de jouer. C'est cela, la véritable « école de pétanque ».

Financer des concours compétitifs pour une minorité de jeunes déjà performants ne répond plus à nos besoins. Les mêmes jeunes participent à toutes les compétitions, souvent les mêmes équipes.

Nous devons désormais orienter nos moyens vers les jeunes débutants, ceux que nous devons encore séduire. Je préfère doubler le budget si nécessaire, à condition qu'il serve à organiser des plateaux d'initiation, des rassemblements éducatifs et des moments de partage qui fassent aimer la pétanque.

La création prochaine d'un centre régional d'entraînement rassemblant les 40 meilleurs jeunes d'Occitanie va modifier l'équilibre actuel. L'élite sportive aura désormais un cadre dédié.

Cela signifie que les structures locales, comme l'Avenir 31, devront se concentrer davantage sur l'initiation et la progression des débutants.

Il faut réinventer la politique jeune : moins de récompenses, plus d'expériences de jeu.

Notre Fédération, comme notre région, doit avoir le courage de penser autrement.

Si nous continuons à ne former que des "gagnants", bientôt, il n'y aura plus de jeunes du tout.

Il faut reconstruire à la base, revaloriser le jeu, donner envie, et remettre le plaisir au cœur de la pétanque. Nous devons tous être innovants, inventifs et solidaires pour atteindre ce but :

Voir revenir des enfants sur les terrains, heureux de jouer, de progresser et de partager.

C'est dans cette direction que nous devons engager l'avenir de notre sport.

Le budget prévisionnel est abordé. Il est rappelé qu'il n'a pas de caractère obligatoire et qu'il n'est pas soumis au vote, mais simplement présenté pour information. Il peut néanmoins être rejeté, ce qui obligerait la commission concernée à faire une nouvelle proposition.

À la suite de cet échange, il est convenu que la commission Jeunes devra réviser le budget prévisionnel 2026, celui-ci ne pouvant être maintenu en l'état.

Tir de précision junior

La discussion porte désormais sur l'organisation du tir de précision junior pour l'année 2026. Il est rappelé que cette épreuve peut être organisée chaque année, même si ce n'est pas une obligation. Il est proposé de la maintenir, mais de l'organiser sur une seule journée afin de limiter les coûts. L'idée d'associer cet événement au championnat de tripléte jeunes est retenue, afin d'assurer une meilleure participation et une meilleure visibilité. Les modalités (horaires, gestion des coaches et du public, intégration au calendrier) seront précisées ultérieurement dans le règlement des championnats.

Le comité directeur valide à la majorité le tir de précision junior pour 2026.

h) Point d'avancement du calendrier 2026

Francis RICARD prend la parole :

Nous passons maintenant au point d'avancement du calendrier 2026. Compte tenu des contraintes de planning, il a été décidé de répartir le travail de préparation du calendrier 2026 entre Joël, Francis et Raymond. Chacun analysera les anomalies de proximité et de normes, puis transmettra ses observations avant mercredi soir prochain, afin que les clubs puissent être consultés et proposer des ajustements avant la réunion prévue le dimanche 16 novembre 2025.

i) Revalorisation du projet sportif

Francis RICARD prend la parole :

Les participations aux qualificatifs des championnats départementaux génèrent un revenu (29319 participants en 2025). Cette somme est redistribuée aux clubs sous forme d'indemnités. La saison 2025 ayant généré un excédent, le président et moi-même avons décidé de proposer une revalorisation du projet sportif pour 2026.

La revalorisation sera sous la forme suivante :

- Augmentation des indemnités pour les clubs de CDC et CRC
- Augmentation des indemnités pour les deux premiers de CZC et création de l'indemnité pour le troisième
- Augmentation des primes pour la Coupe de France et les diverses phases finales.

j) Cahier des charges des qualificatifs

M. LE MANACH fait le point sur le cahier des charges des qualificatifs qui devra à terme donner de la visibilité sur ces phases importantes.

Plusieurs points sont encore à valider, car chaque district possède des habitudes qu'il faut arriver à unifier.

Étant donné que les qualificatifs pour l'année 2026 ont déjà été attribués, l'application de ce cahier des charges est reportée à l'année 2027.

3) FINANCES

a) Point de situation au 31 octobre 2025 des cinq districts

M. LE MANACH sollicite les cinq districts afin de savoir s'ils ont transmis leur situation financière arrêtée au 31 octobre 2025.

Brigitte SANS a bien reçu les bilans financiers des cinq districts, qui intègrent le bilan lors de la présentation des comptes lors du congrès.

4) **DIVERS**

- **Attribution des championnats de la Haute-Garonne 2026 :**

- Triplette senior : Lavernose
- Triplette féminin : Capens
- Doublette masculin : Revel
- Tête-à-Tête masculin : La Boule Pointine
- Tête-à-Tête féminin : Revel
- Triplette mixte : Pointis
- Doublette jeune : Miremont
- Triplette jeu provençal : Fenouillet
- Trophée doublette vétérans : Mazères
- Doublette jeu provençal : Fenouillet
- Doublette féminin : Ramonville
- Doublette mixte : St Bât
- Triplette vétérans : Miremont
- Triplette promotion : Montastruc
- Triplette jeunes : Fronton
- Finale des CDC open : personne
- Finale des CDC féminin : personne
- CDC jeunes : personne
- CDC vétérans : personne

- **CR de la commission de discipline du mois de novembre 2025**

Au mois de novembre, la commission de discipline s'est réunie pour juger trois affaires :

1ère affaire : La sanction prise a été de 3 ans fermes + 3 ans avec sursis et remboursement des frais.

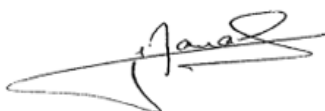
2ème affaire : La sanction prise a été de 1 an ferme et remboursement des frais.

3ème affaire : Avertissement et remboursement des frais.

La prochaine réunion du comité directeur aura lieu le samedi 10 janvier 2026 à Roquefort.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la réunion du comité directeur se termine à 23h50.

Le président,
Raymond LE MANACH



La secrétaire générale,
Angélique SOURNAC

